

APPROCHE PATRIMONIALE DES ASSURANCES DE PERSONNE

PUBLIC

Mandataire, gestionnaire et assistant de gestionnaire de patrimoine, agents ou courtiers en assurance

PRÉ-REQUIS

Mandataire, gestionnaire et assistant de gestionnaire de patrimoine, agents ou courtiers en assurance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation de positionnement au début de la formation Evaluation continue (exercices applicatifs, ateliers pratiques) Evaluation des acquis à la fin de la formation par le formateur ; Évaluation de la qualité de la formation par le stagiaire

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Proposer une solution personnalisée et adapté fiscalement au client.
- Élaborer des solutions concrètes. Étude de cas concrets

DUREE

14 heures, 2 jours.

LIEU DE FORMATION

En stage ou en intra.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel. Supports pédagogiques : jeux de rôle, magnétophone et tableau mural.

DESCRIPTION

JOURNEE 1

- Les solutions assurance retraite (contrat Madelin, contrat individuel à versements et retraits libres, PEP assurance...),
- Le choix des revenus de retraite : rente, rachat programmé ?
- Les critères de sélection et de mise en place des contrats.
- Optimiser l'acquisition, la détention et la sortie d'un contrat d'assurance,
- Choix du contrat en fonction du régime matrimonial
- Choix des fonds en fonction des profils des investisseurs.

JOURNEE 2

- Etude de cas concret et correction
- Commentaire et analyse des solutions proposées lors de la correction
- Présentation du réseau IFB
- Questions